

MÉTÉO SYNDICALE...

Toujours la même comédie, dirons-nous...

Élections en route, donc on ne cause plus que de ça. Certes qu'on vote ou non, en d'autres termes qu'on croie ou non que ça sert à quelque chose, on en a des «*effets*». Le patronat en remet plus d'une louche. «*On verra ça après la votation*», déclament-ils à tout vent. On croirait entendre, en moins bien, du Gaston Couaté! Il semblerait même que les différents blogs d'opposition syndicale ne fonctionnent plus comme avant. comme s'ils étaient à d'autres affaires! Certes, la montée de la droite, extrême ou pas, est un danger pour le mouvement social, mais qu'ont-ils fait vraiment pour éradiquer la Bête? Il ne nous semble pas qu'astiquer les courroies de transmission soit la bonne solution.

Ne voyons pas tout dans le rouge, des conflits comme celui de *Radio France* où SUD et CGT se battent avec bec et ongles remontent le moral. Comme le dit un tract syndical: «Les hypothèses qui circulent dans la presse résultent d'un mépris pour cette maison et ses salariés. Les aventuriers de passage préoccupés par leur plan de carrière vont trouver la détermination des personnels attachés aux missions de service public. Une nouvelle mobilisation de l'ensemble des salariés est inévitable! ».

À la SNCF, direction et pouvoirs publics sont interpellés syndicalement pour mettre à bas le démantèlement qui est en marche. Mais là aussi le patronat déclare qu'il faut attendre le résultat des élections professionnelles et, cerise sur le gâteau, il promet une «*année blanche*» pour 2015. On cherche dans le *Code du travail* le sens de cette nouvelle trouvaille. Sûrement rien de réjouissant pour le monde du travail!

Sinon, quoi dans le planning syndical? Il y a bien sûr la grève-manifestation de la semaine prochaine. En haut lieu, on s'en réjouit. Ainsi le secrétaire de *Force ouvrière*:

«*La journée du 9 avril et l'appel à la grève viennent de loin. Le fait que le principe ait été voté par la quasi-totalité des délégués au congrès confédéral de Tours, en février dernier, montre que cette action est mûrement réfléchie. Il s'agit de montrer au gouvernement que cela suffit et que les salariés doivent être non seulement écoutés mais entendus*». On apprend aussi dans son dernier édit: «*Par ailleurs, s'agissant du qualificatif d'austérité réfuté par le secrétaire général de la CFDT, le gouvernement a trouvé en la matière un nouveau porte-parole. Ce n'est pas parce que le secrétaire général de la CFDT voit tout en rose que, par miracle, tout va bien*». Vive le front unique syndical!

N'oublions pas que, dans le chantier de «*déblayage*» des promesses électorales, il ne restera bientôt plus grand-chose de la loi Florange. Cette promesse du candidat François Hollande faite aux salariés du site d'ArcelorMittal de créer un droit de préemption en faveur des travailleurs dont l'entreprise est en voie de cession ou de fermeture, était devenue, au bout du bout d'un long processus d'atténuation, un simple droit à information des salariés au moins deux mois avant la cession de l'activité. Dernièrement, ce nouveau dispositif légal a encore pris des coups. Une mission parlementaire propose d'atténuer certaines de ses dispositions emblématiques. Ces préconisations figureront dans un amendement au projet de loi croissance et activité, dite loi Macron. On aura tout le temps d'évaluer les dégâts avant de renverser la marmite! Sinon, autre affaire à suivre: dans le recours des travailleurs marocains de la SNCF pour la discrimination salariale, on notera l'absence syndicale. Une autre triste affaire dans le mouvement ouvrier?

Antoine LAVERDURE

Cercle syndicaliste de l'Est parisien.